



المملكة المغربية
البرلمان
مجلس المستشارين



Déclaration de Rabat, Capitale de la Coopération Sud-Sud.

Communiqué final du Forum de dialogue parlementaire « Sud-Sud » entre les Sénats, Shoura, Conseils équivalents et les organisations parlementaires régionales d'Afrique, du Monde arabe, d'Amérique latine et des Caraïbes

Nous, Présidents et Représentants des Sénats, Shoura, conseils équivalents et organisations parlementaires régionales de l'Afrique, du Monde arabe, d'Amérique latine et des Caraïbes, Participants au Forum de dialogue parlementaire « Sud-Sud », organisé, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, par la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc, présidée par S. E. Mr. Naam Mayara, Président de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Equivalents de l'Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA), les 4 et 5 mars 2022, dans la capitale Rabat ;

Saluant et appréciant hautement le rôle de pionnier joué par le Royaume du Maroc, sous la direction éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le lancement et le soutien de toutes les initiatives de développement et de solidarité visant à soutenir la coopération Sud-Sud ; exprimant notre profonde gratitude pour l'accueil chaleureux que nous avons reçu au Royaume du Maroc et félicitant sincèrement la Chambre des Conseillers pour l'aimable invitation et l'organisation impressionnante des travaux de ce forum;

Appréciant les résultats de toutes les interventions et débats des présidents et représentants des Sénats, Shoura, conseils équivalents et organisations parlementaires régionales de l'Afrique, du Monde arabe, d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que des études et des rapports présentés lors du Forum, principalement ceux ayant trait au rôle des Sénats, Shoura et des conseils similaires dans la promotion de la coopération Sud-Sud, les réalités et les perspectives des relations économiques et des échanges commerciaux entre l'Afrique et le Monde arabe, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que le rôle de ces parlements et unions parlementaires dans la promotion de la justice climatique et de la santé dans le monde;

Conscients de notre rôle de contribuer à formuler des avis, des mesures législatives et soumettre des recommandations y relatives aux Sommets des Chefs d'Etat, des institutions, des organismes et des conférences gouvernementales africaines, arabes et latino-américaines sur diverses questions, en particulier celles liées à la réalisation des objectifs de développement durable ;



المملكة المغربية
البرلمان
مجلس المستشارين



Rappelant les principes fondateurs du Sommet d'Abuja des Chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique et d'Amérique latine tenu au Nigéria en 2006, qui a réaffirmé l'importance de cette coopération qui rassemble les membres africains et sud-américains des Nations Unies ; principes auxquels ont adhéré le Sommet de l'île de Margarita au Venezuela en 2009 et le Sommet de Malabo, en Guinée Equatoriale en 2013, en plus des positions et des engagements manifestés par les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays du Monde arabe et d'Amérique du Sud lors des Sommets tenus dans la capitale brésilienne, Brasilia en 2005, la capitale qatarie, Doha en 2009, la capitale péruvienne, Lima en 2012 et Riyad, la capitale de l'Arabie saoudite en 2015 ;

Nous exprimons ainsi :

- notre immense gratitude aux scientifiques, médecins, experts et personnel médical pour leurs sacrifices immenses afin que l'humanité triomphe de cette pandémie sans précédent, et pour les efforts considérables consentis en vue d'assurer l'immunité collective grâce aux vaccins antiviraux, ainsi que la recherche scientifique qui a permis une compréhension du coronavirus et de ses variants, qui à son tour, a permis le développement de protocoles de traitement plus efficaces ;
- Confirmons que la phase de reprise économique et sociale face aux répercussions de la pandémie de Coronavirus, va poser de défis majeurs, principalement ceux liés à la nécessité de mûrir les conditions d'émergence d'une nouvelle génération de droits économiques et sociaux et le renforcement des systèmes de l'alimentation, de la santé et de la souveraineté des pays, ainsi que la construction d'un nouveau système mondial de coopération fondé sur des bases justes et équitables pour tous les pays du monde, au premier rang desquels figurent les pays du Sud, où nous appelons la communauté internationale à s'engager d'urgence au renforcement de la confiance dans la coopération internationale pour le développement, la consolidation de la solidarité internationale, la réhabilitation des mécanismes des flux d'investissement dans les pays du Sud et au rapprochement des chaînes de production créatrices de richesse aux sources de matières premières comme une étape essentielle pour assurer une reprise juste, équitable et durable et réduire ainsi l'écart économique avec les pays nordiques ;
- Invitons les nations et les pays du Sud en général à redéfinir leurs priorités économiques afin de créer les conditions propices à la réalisation de ce rêve commun et à établir une posture positive dans la carte économique mondiale post-Covid-19, à travers :



المملكة المغربية
البرلمان
مجلس المستشارين



- l'intensification des efforts pour réussir à entrer dans la Quatrième Révolution Industrielle, en réhabilitant les secteurs de l'industrie, de la formation et des services, afin de tirer profit des grandes capacités de créativité et d'innovation de notre jeunesse et de renforcer la création de richesses et d'opportunités à travers les entreprises émergentes innovantes ;
- la mise en place d'un fonds sectoriel pour financer les projets de développement dans le domaine économique en Afrique, dans le monde arabe et en Amérique latine et faciliter le financement de la contractualisation et des investissements conjoints dans les domaines industriel, agricole et des services, en prélude à l'élaboration « d'un programme complet de décollage économique » avec des objectifs et des indicateurs qui contribuent à la réalisation d'une intégration économique solide ;
- le renforcement de la confiance dans les processus de coopération internationale pour le développement par des réformes profondes des mécanismes de coopération commerciale et économique multilatérale ;
- le renforcement de la solidarité internationale, la réhabilitation des mécanismes des flux d'investissements dans les pays du Sud, et le rapprochement des filières de production créatrices de richesses aux sources de matières premières, notamment dans l'espace géoéconomique africain, arabe, latino-américain dans lequel les ressources et les matières premières sont concentrées ;
- le renforcement de la coordination des pays du Sud pour plaider ensemble à la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), afin de défendre les intérêts commerciaux aux niveaux parlementaire, gouvernemental et international ;
- la réforme concrète des mécanismes internationaux de financement et un traitement spécifique des pays du Sud en fonction de leurs particularités économiques et sociales, ainsi que la création d'un fonds mondial, auquel les grands pays, les multinationales et les banques d'investissement contribuent afin d'accompagner le relèvement des pays du Sud face aux conséquences de la pandémie et de financer les mécanismes de renforcement de la sécurité stratégique sur les plans énergétique, sanitaire et alimentaire ;



المملكة المغربية
البرلمان
مجلس المستشارين



- le renforcement des liens logistiques entre nos pays au niveau maritime et aérien pour faciliter les échanges de marchandises et améliorer les échanges commerciaux internationaux entre l'Afrique, le monde arabe et l'Amérique latine, encourager l'intégration des chaînes de valeur régionales et renforcer les financements pour soutenir l'indigénisation des activités créatrices de valeur ajoutée et d'opportunités d'emplois ;
- l'élaboration d'une stratégie concrète à l'avenir, pour réduire les restrictions douanières et faciliter leurs procédures afin d'encourager les échanges commerciaux ;
- le renforcement de la coordination, la coopération et la solidarité Sud-Sud entre l'Afrique, le Monde arabe, l'Amérique latine et les Caraïbes au niveau bilatéral, la consolidation des mécanismes d'intégration régionale, les moyens de collaboration, en particulier dans les domaines relatifs à la garantie de la souveraineté alimentaire, énergétique et sanitaire, l'échange commercial, le développement durable et la coordination permanente à travers les canaux institutionnels pérennes ;
- l'établissement de partenariats mutuellement avantageux et le lancement des dynamiques de projets de développement humain et social à travers l'accélération de la formulation de stratégies de coopération fondées sur les valeurs de la solidarité, la justice et l'intérêt commun ;
- le renforcement de l'action conjointe entre les gouvernements, les parlements et le secteur privé à travers une série d'efforts coordonnés et harmonisés pour traiter la question de la sécurité alimentaire comme un élément stratégique pour une coopération prometteuse entre les deux régions, étroitement liée aux objectifs de développement durable et à la lutte contre les changements climatiques,
- l'adoption des mécanismes efficaces et durables à même d'éradiquer la famine, d'assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition, de promouvoir l'agriculture durable, tout en encourageant les centres de recherche scientifique en lien avec la production alimentaire et le développement des méthodes agricoles durables et sensibles au changement climatique afin de surmonter les effets résultant du changement climatique, la désertification, la rareté pluviométrique et entre autres effets climatiques;



المملكة المغربية
البرلمان
مجلس المستشارين



- la mise en place d'un "mécanisme parlementaire de coopération et d'intégration économique" constitué de représentants des parlements régionaux et continentaux permettant de promouvoir l'innovation législative au niveau de la coopération Sud-Sud et de renforcer l'échange des meilleures pratiques entre nos institutions parlementaires, parallèlement à un travail pratique et accéléré pour présenter une « proposition de feuille de route intégrée de coopération conjointe» aux sommets des Chefs d'Etat, d'institutions, d'organismes et des conférences intergouvernementales des pays africains, arabes et latino-américains.
- le renforcement de l'action des gouvernements et des parlements afin de soutenir et de promouvoir le travail effectué par les agences internationales des Nations Unies, telles que la FAO, le FIDA, l'OMS et le PAM, en partenariat avec tous les pays en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD).
- Concernant les questions liées à la migration et au déplacement, les participants soulignent la nécessité d'adhérer à l'esprit du Pacte mondial pour la migration qui a été adopté lors de la Conférence intergouvernementale tenue à Marrakech en décembre 2018, en particulier les points relatifs à la nécessité de réduire les facteurs négatifs qui empêchent les citoyens de vivre dignement dans leur pays d'origine, et d'atténuer les risques auxquels les migrants sont confrontés sur leur chemin vers les pays de migration en respectant leurs droits humains, en leur fournissant les soins nécessaires et en créant des conditions qui permettent à tous les migrants d'enrichir les sociétés grâce à leurs capacités humaines, économiques et sociales, et les intégrer pour stimuler le développement aux niveaux local, national, régional et mondial ; cela implique de faire face à la désinformation, de renoncer à la violence et aux discours de haine lorsqu'il s'agit des questions d'immigration.
- encourager les activités des parlements arabes, africains et latino-américains, en particulier les sénats et les conseils équivalents avec leurs diverses composantes et compétences, dans l'optique de renforcer leur contrôle sur les performances de l'action gouvernementale et leur engagement à remplir les obligations nationales et internationales et leur rôle de législateur qui vont contribuer à soutenir la coopération économique et commerciale entre l'Afrique, le monde arabe, l'Amérique latine et les pays du Sud en général ;



المملكة المغربية
البرلمان
مجلس المستشارين



- Concernant la question palestinienne, nous soulignons l'importance géostratégique et la nécessité de parvenir à une paix juste et globale au Moyen-Orient conformément aux résolutions de la légitimité internationale et aux initiatives de paix visant à établir l'Etat de Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale sur les Frontières de 1967.

- Quant à la situation en Ukraine, nous joignons notre voix à celle de l'Union interparlementaire en réaffirmant notre adhésion aux principes de la Déclaration de Belgrade de 2019 sur le « renforcement du droit international : rôles et mécanismes parlementaires et contribution de la coopération régionale », approuvée lors de la 141^{ème} session de l'Union interparlementaire en Serbie, où les membres de l'Union ont approuvé « le soutien aux efforts internationaux en faveur de la paix, et soulignant que le droit international est la pierre angulaire d'un ordre mondial fondé sur la solidarité et la coopération et traitant les différends et les conflits sur la base du droit international. En conséquence, nous exprimons à cet égard notre disponibilité à travers nos parlements nationaux et nos organisations parlementaires régionales d'Afrique, du monde arabe, d'Amérique latine et des Caraïbes à contribuer à tous les efforts diplomatiques au niveau parlementaire afin de trouver une solution pacifique urgente à cette crise.

- Les participants réaffirment leur condamnation sans équivoque du terrorisme sous toutes ses formes et refusent de le lier à une quelconque religion, culture ou race, tout en soulignant la nécessité d'efforts régionaux et internationaux concertés pour assurer un monde stable exempt de terrorisme et des dangers posés par les guerres, le séparatisme et la prolifération nucléaire. Les participants affirment que toute ingérence dans la souveraineté et les affaires intérieures des Etats est considérée comme une violation de la Charte des Nations Unies et du principe de bon voisinage, soulignant l'importance du respect de la souveraineté des Etats, de leur intégrité territoriale et du règlement des différends par des moyens pacifiques.

Pour les besoins de suivi de ces recommandations, les participants à ce forum confient à la présidence de la Chambre des Conseillers du Maroc la tâche d'assurer la mise en place d'un Secrétariat général de coordination avec les Sénats, Shoura et Conseils équivalents et les organisations parlementaires intercontinentales et régionales en Afrique, dans le monde arabe, en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de s'engager dans la mise en œuvre de ces recommandations et d'assurer la poursuite de ce dialogue parlementaire à travers des mécanismes institutionnels permanents compte tenu de son importance dans l'exploration des voies et moyens d'intégration régionale



المملكة المغربية
البرلمان
مجلس المستشارين



et dans le renforcement de la coopération Sud-Sud, conformément à l'action stratégique, participative, intégrée, solidaire et de développement, basée sur le renforcement des intérêts économiques et commerciaux et des liens humanitaires entre les pays arabes et africains et les régions d'Amérique latine et des Caraïbes, et en tant que mécanisme de plaidoyer parlementaire et de communication sur les enjeux, les défis à relever et la voix des peuples du Sud dans les différents forums internationaux.

Rabat, Royaume du Maroc, 4 mars 2022